

Sandra Johnson: « Faire du Togo la première destination des investisseurs »



Premier pays réformateur en Afrique selon le classement Doing business 2020, le Togo ambitionne de faire mieux dans le prochain rapport. Le pays de Faure Gnassingbé a poursuivi les réformes par l'entremise de la Cellule Climat des Affaires (CCA-Togo ; ce qui a permis d'améliorer plusieurs indicateurs. La ministre déléguée, Sandra Johnson fait le point des nouvelles réformes. Pour la Coordinatrice de la CCA, il s'agit de réformes audacieuses destinées à satisfaire les investisseurs.

Les nouvelles réformes réalisées par le Togo au cours de ces derniers mois en matière d'amélioration de l'environnement des affaires ont été présentées mercredi à Lomé à l'occasion d'une rencontre avec les médias.

Selon la Coordinatrice de la Cellule Climat des affaires plusieurs réformes ont été réalisées et/ou renforcées au niveau de nombre d'indicateurs ces derniers mois.

Des indicateurs tels que l'exécution de contrats visant à garantir la sécurité juridique et judiciaire des investissements a connu plusieurs évolutions. Au niveau du paiement des taxes et des impôts, on note la suppression de certains impôts. En ce qui concerne l'indicateur accès à l'énergie, le coût du raccordement a été réduit et il est

prévu un remboursement des avances sur consommation aux sociétés.

De nombreuses améliorations sont également notées au niveau des indicateurs permis de construire, commerce transfrontalier. Ici par exemple, on note une dématérialisation complète de toutes les procédures douanières. Sur un autre point, les autorités ont activé le branchement gratuit à l'eau potable pour les PME/PMI. La création d'entreprises est toujours au top avec la suppression désormais des frais de publication d'annonces légales sur le site du Centre de formalité des entreprises (CFE).

{loadmoduleid 210}

Dans le domaine de l'obtention de prêts, les nouvelles réformes renforcent le dispositif de sûretés mobilières au profit des banques en plus de l'accompagnement du bureau d'information de crédit. Plusieurs efforts sont aussi fait en ce qui concerne le transfert de propriété. Au niveau de cet indicateur, le Togo est le premier pays de la sous-région en la matière. Désormais, la Direction des affaires domaniales et cadastrales délivre des titres fonciers dans un délai de 6 mois grâce à la simplification des procédures.

« Au regard des attentes pressantes des populations qui nourrissent l'espoir légitime dans la mise en œuvre du Plan national du développement (PND), le gouvernement n'a pas hésité à poursuivre les réformes entreprises parfois audacieuses avec en première ligne, la satisfaction des secteurs privés. Lors du lancement officiel du rapport Doing business 2020, nous nous sommes engagés à approfondir les réformes entamées et à nous attaquer à d'autres indicateurs importants pour faciliter les investissements », a expliqué la ministre déléguée Sandra Johnson.

La Coordinatrice de la CCA-Togo relève que les réformes ont été poursuivies après le lancement officiel, le 31 octobre

2019 du rapport Doing business 2020. L'objectif visé selon Mme Johnson est de faire du Togo, la première destination des investisseurs du monde entier conformément aux objectifs du Plan national de développement (PND 2018-2022).

« Ces multiples réformes s'inscrivent dans la droite ligne de la vision du Chef de l'État, Faure Gnassingbé qui assure le leadership institutionnel et donne l'impulsion et l'orientation nécessaires aux actions menées par la cellule », a précisé par ailleurs la Conseillère de Faure Gnassingbé.

{loadmoduleid 212}